

# Article 353 du Code pénal

Mardi 27 janvier à 20h30

THÉÂTRE | Le Salmanazar accueille *Article 353 du Code pénal*, adapté et mis en scène par Emmanuel Noblet, d'après le roman de Tanguy Viel. Un huis clos judiciaire intense !



Victime d'un escroc, un homme en pleine détresse décide de se faire justice lui-même. Près du lieu du crime, en bord de mer, le juge écoute l'accusé lui raconter les circonstances de cet homicide volontaire. À ce grand roman de Tanguy Viel s'ajoutent les qualités de l'interprétation. Vincent Garanger s'y révèle un acteur éblouissant dans ce magnifique rôle à sa mesure. Avec ce spectacle saisissant, Emmanuel Noblet invite à une réflexion sensible et pleine d'intelligence sur un sujet essentiel.

*Roman de Tanguy Viel • Adaptation et mise en scène Emmanuel Noblet • Avec Vincent Garanger, Emmanuel Noblet • Scénographie Alain Lagarde • Création lumière Vyara Stefanova • Création sonore Sébastien Trouvé • Vidéo Pierre Martin Oriol • Costumes Noé Quilichini*

Photo : ©Jean-Louis Fernandez

## Rencontre/échange avec Tanguy Viel :

Jeudi 22 janvier à 18h30 à la médiathèque Simone-Veil

[En savoir plus](#)

## Coordonnées

Théâtre Gabrielle-Dorziat  
Place Mendès-France  
51200

Date  
Mardi 27 janvier, 20:30  
Infos pratiques

A partir de 15 ans

Durée : 1h40

Liens utiles

[Billetterie en ligne](#)

[Rencontre avec l'écrivain Tanguy Viel](#)